LA ROCHE s/YON · CHALLANS
NANTES · LES HERBIERS
FIRCO
Expertise Comptable

L.P.O. Vendée

Ligue pour la Protection des Oiseaux

La Brétinière

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

LA ROCHE SUR YON
20, rue Abbé Artarit
CS 70258
85006 La Roche-sur-Yon Cedex
T 02 51 62 46 28
M larochesuryon@firco.fr

CHALLANS
Parc d'Activités de Pont Habert
CS 90225 Sallertaine
85302 Challans
T 02 51 93 26 64
M challans@firco.fr

NANTES
3, rue Robert Schuman
CS 10004 ZAC Montagne Plus
44620 La Montagne
T 02 40 65 57 60
M lamontagne@firco.fr

LES HERBIERS
11, rue du Bignon
85500 Les Herbiers
T 02 51 92 91 47
M lesherbiers@firco.fr

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
www.firco.fr

Audit Conseil FIRCO
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Poitou-Charentes-Vendée et des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Poitiers
Siège social : 20 rue Abbé Artarit - 85000 La Roche-sur-Yon
SARL au capital de 150 000 € - 482 495 257 RCS La Roche-sur-Yon - N° d'identification à la TVA : FR09 482 495 257

L.P.O. VENDEE
Association
Enregistrée sous le n° 404 313 926 à la Préfecture de Vendée
La Brétinière
85000 LA ROCHE SUR YON

A Mesdames, Messieurs les membres de l'assemblée de l'association L.P.O.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, en date du 2 avril 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association L.P.O. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 12 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée de l'association L.P.O.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des évènements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'il était très difficile de les évaluer et d'en mesurer l'impact : aucune communication particulière n'est donc prévue lors de l'assemblée.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'association.

CC

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à La Roche sur Yon,
Le 26 juin 2020

Le Commissaire aux comptes

Audit Conseil FIRCO
Représentée par Céline GARCIA

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers.

ANNEXE 1

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

CC

ANNEXE 2

COMPTES ANNUELS

- ✓ BILAN
- ✓ COMPTE DE RESULTAT
- ✓ ANNEXE

CC

afocg

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

BILAN COMPTABLE

ACTIF	BRUT	AMORT. PROV.	NET	% ACTIF	NET N-1	% ACTIF
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE						
Actif immobilisé						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	**7 146**	**7 088**	**57**		**239**	
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	5 456	5 398	57		239	
Fonds commercial						
Autres	1 690	1 690				
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	**367 179**	**100 377**	**266 802**	**32**	**253 859**	**32**
Terrains	226 997		226 997		226 997	
Constructions	1	1				
Instal. techniques, mat. et out. ind.	4 753	593	4 160		4 635	
Autres	121 914	99 784	22 131		22 227	
Immobilisations corporelles en cours	13 514		13 514			
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES :	**39 251**		**39 251**	**5**	**39 251**	**5**
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	12 683		12 683		12 683	
Prêts						
Autres	26 568		26 568		26 568	
TOTAL I	**413 575**	**107 465**	**306 110**	**36**	**293 348**	**37**
Actif circulant						
STOCKS TOTAUX	**5 734**		**5 734**	**1**	**4 680**	**1**
Matières premières et autres approv.	1 662		1 662			
En-cours de productions: biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	4 072		4 072		4 680	
AVANCES ET ACPTES VERSES /COMMANDES						
CREANCES :	**226 852**		**226 852**	**27**	**269 608**	**34**
Créances clients et cptes rattachés	225 163		225 163		264 396	
Autres	1 689		1 689		5 211	
Capital souscrit-appelé, non versé						
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :	**76 016**		**76 016**	**9**	**74 211**	**9**
Actions propres						
Autres titres	76 016		76 016		74 211	
DISPONIBILITES	**224 860**		**224 860**	**27**	**141 742**	**18**
TOTAL II	**533 463**		**533 463**	**63**	**490 240**	**63**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (III)	**5 174**		**5 174**	**1**	**30**	
CHARGES A REPARTIR S/ PLUS. EXERC. (IV)						
PRIMES DE REMB. DES OBLIGATIONS (V)						
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)						
TOTAL GENERAL (I + II+ III + IV + V + VI)	**952 212**	**107 465**	**844 747**	**100**	**783 619**	**100**

Audit Conseil **FIRCO**
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Artarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

afocg

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

BILAN COMPTABLE

PASSIF	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
Capitaux propres				
FOND ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE	325 480	39	325 480	42
FOND ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE				
ECARTS DE REEVALUATION				
RESERVES	270 975	32	241 683	31
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles	6 300		6 300	
Réserves réglementées				
Autres	264 675		235 383	
Affectation au projet asosciatif				
REPORT A NOUVEAU				
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice	19 837	2	29 293	4
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 370		1 098	
PROVISIONS REGLEMENTEES				
TOTAL I	**617 662**	**73**	**597 554**	**76**
Provisions				
PROVISIONS POUR RISQUES				
PROVISIONS POUR CHARGES	78 550	9	64 143	
TOTAL II	**78 550**	**9**	**64 143**	
Fonds dédiés				
SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT				
SUR AUTRES RESSOURCES				
TOTAL III				
Dettes				
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES				
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES				
EMPR. ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT	11		14	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS				
AVANCES ET ACPTES RECUS/COMMANDES EN COURS				
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	17 208	2	11 557	1
DETTES FISCALES ET SOCIALES	66 734	8	62 681	8
DETTES SUR IMMOS ET COMPTES RATTACHES				
AUTRES DETTES	36 149	4	35 951	5
TOTAL IV	**120 102**	**14**	**110 202**	**14**
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (V)	28 433	3	11 720	2
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	**844 747**	**100**	**783 619**	**100**

Audit Conseil FIRCO
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Artarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 7411 C

COMPTE DE RESULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Ventes de marchandises	15 826	17 482
Production vendue (biens et services)	341 313	313 328
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	**357 139**	**330 810**
Dont à l'exportation :		
Report des ressources non utilisés des exercices antérieurs		
Production stockée		
Production immobilisée	13 514	
Subventions d'exploitation	114 416	143 931
Reprises sur provisions (et amort.), transferts de charges	12 014	10 615
Autres produits	20 587	18 372
TOTAL 1	**517 671**	**503 727**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achat de marchandises	13 891	13 756
Variation de stock	608	1 183
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock	-1 662	
Autres achats et charges externes (*)	122 040	125 344
Impôts, taxes et versements assimilés	10 727	11 113
Salaires et traitements	247 749	239 731
Charges sociales	75 435	87 575
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements	12 844	13 889
Sur immobilisations: dotations aux provisions		
Sur actif circulant: dotations aux provisions		
Pour risques et charges: dotations aux provisions	14 407	7 991
Autres charges	329	1 136
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL II	**496 366**	**501 718**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**21 304**	**2 009**
* Y compris - redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		

Audit Conseil FIRCO
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Artarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

afocg

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPTE DE RESULTAT COMPTABLE

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**21 304**	**2 009**
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN :		
Excédent ou déficit transféré (III)		
Déficit ou excédent transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS :		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances actifs immobilisés		
Autres intérêts et produits assimilés	2 534	2 036
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits net s/ cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	**2 534**	**2 036**
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		974
Différences négatives de change		
Charges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI		**974**
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**2 534**	**1 061**
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II +III -IV +V -VI)	**23 839**	**3 071**
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion	2 480	20
Sur opérations en capital	1 418	31 629
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII	**3 898**	**31 649**
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	7 900	1 046
Sur opérations en capital		4 277
Dotations aux amortissements et aux provisions		104
TOTAL VIII	**7 900**	**5 427**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**-4 002**	**26 222**
Participations des Salariés aux Résultats (IX)		
Impôts sur les Bénéfices (X)		
Report Ressources		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**524 104**	**537 412**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**504 266**	**508 119**
BENEFICE OU PERTE	**19 838**	**29 293**

Audit Conseil FIRCO
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Artarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

COMPTE DE RESULTAT COMPTABLE

Evaluation des contributions volontaires en nature	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS		
Bénévolat	307 443	274 453
Prestations en nature	38 561	26 530
Dons en nature		
TOTAL	**346 004**	**300 983**
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite des biens et services	2 344	2 402
Personnel bénévole	343 659	298 580
TOTAL	**346 004**	**300 983**

Audit Conseil FIRCO
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Artarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

ANNEXES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 844 747 €, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 19 837 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.
Les notes ou tableaux ci après font partie intégrante des comptes annexes.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général et conformément aux dispositions des différents règlements comptables (ANC n° 2016-07)

Les conventions générales comptables ont été appliquée dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode dite des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractères significatifs.

A - METHODES COMPTABLES

► Immobilisations Corporelles et Incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) ou à leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.
Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner. Ils sont obligatoirement immobilisés.

Coût d'entrée des immobilisations	Incorporelles / Corporelles	Frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, frais d'actes, ...)	Charge	X
			Immobilisation	
	Financières	Frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, frais d'actes, ...)	Charge	X
			Immobilisation	
Acquisition ou production d'immo.	Intérêts d'emprunts spécifiques	Frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, frais d'actes, ...)	Charge	X
			Immobilisation	

► Amortissements et dépréciation de l'actif

Les amortissements économiques ont été calculés linéairement et sur les durées habituelles reconnues par la profession.

Les excédents éventuels correspondants aux amortissements fiscaux (dégressifs) ont fait l'objet des provisions figurant dans le compte de résultat en charge (ou produit) exceptionnelle et au bilan en provisions réglementées.

► Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont passés :

En charges	X
En immobilisations	

Audit Conseil FIRCO
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Arlarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

► **Stocks**

Evaluation des stocks acquis :

X	Premier entré, premier sorti
	Coût moyen unitaire pondéré
X	Dernier prix d'achat

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production en éliminant le coût de la sous-activité.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités

Indiquées ci-dessus et le cours du jour est effectué lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

► **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Le cas échéant, les créances clients font l'objet d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

► **Engagements de retraite et indemnités assimilées**

X	Provisions au passif (méthode préférentielle)
	Informations en annexe

► **Contrats à long terme et travaux en cours**

X	Comptabilisation à l'avancement (méthode préférentielle)
	Comptabilisation à l'achèvement

► **Subvention d'investissement**

X	Etalement sur plusieurs exercices
X	Comptabilisation immédiate en produits.

Subvention d'investissement sur biens renouvelables (fonds propres) :

Montant reçu pendant l'exercice
Immobilisations financées

Pas d'acquisition de terrain au cours de l'année 2019 les fonds associatifs terrain sont de 239459.40 €

Audit Conseil FIRCO
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Artarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

C- NOTES SUR LE BILAN.

► Actif immobilisé : immobilisations incorporelles

Fonds commercial	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Fonds acheté			
Fonds réévalué			
Fonds reçu en apport			

► Immobilisations brutes

Immobilisations	Valeur brute début	Augmentation	Diminution	Valeur brut fin
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	7 146			7 146
Total immobilisations incorporelles	**7 146**			**7 146**
Terrains	226 997			226 997
Contructions	1			1
Installat° techniques, matériels et outil.	4 753			4 753
Installat° générales, agencements				
Matériels de transport	23 689			23 689
Autres immobilisations corporelles	90 169	25 606	4 036	111 739
Total immobilisations corporelles	**345 609**	**25 606**	**4 036**	**367 179**
Immobilisations financières	**39 251**			**39 251**
TOTAL GENERAL	**392 005**	**25 606**	**4 036**	**413 575**

► Amortissements

Amortissements	Cumul début exo	Augmentation	Diminution	Cumul fin exo
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	6 907	181		7 088
Total immobilisations incorporelles	**6 907**	**181**		**7 088**
Terrains				
Contructions	1			1
Installat° techniques, matériels et outil.	118	475		593
Installat° générales, agencements				
Matériels de transport	13 999	5 296		19 296
Autres immobilisations corporelles	77 633	6 891	4 036	80 488
Total immobilisations corporelles	**91 750**	**12 663**	**4 036**	**100 377**
TOTAL GENERAL	**98 657**	**12 844**	**4 036**	**107 465**

► Provisions pour dépréciations

Provisions	Cumul début exo	Augmentation	Diminution	Cumul fin exo
Stocks et en cours				
Comptes de tiers				
Comptes financiers				
Stocks de matières premières				
Immos corporelles ou incorporelles				

► Autres provisions

Provisions	Cumul début exo	Augmentation	Diminution	Cumul fin exo
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques	64 143	14 407		78 550
Autres provisions				

Audit Conseil FIRCO
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Artarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

► **Variation des fonds associatifs**

	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	325 480			325 480
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Fonds associatifs	241 683	29 293		270 975
Résultat N-1	29 293		29 293	
Résultat en instance d'affectation		19 837		19 837
Subvention d'investissement	1 098	272		1 370
	597 554	49 402	29 293	617 662

► **Échéances des créances à la clôture de l'exercice**

Créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	26 568		26 568
Créances de l'actif circulant	226 852	226 852	
Charges constatées d'avance	5 174	5 174	
TOTAL	**258 595**	**232 027**	**26 568**

► **Échéances des dettes à la clôture de l'exercice**

Dettes	Montant brut	A 1 an au plus	de 2 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	11	11		
Fournisseurs et comptes rattachés	83 031	83 031		
Autres dettes	37 061	37 061		
Produits constatés d'avance	28 433	28 433		
TOTAL	**148 535**	**148 535**		

► **Charges à payer incluses dans les postes du bilan**

Charges à payer	A la clôture	A la clôture N-1
Intérêt des emprunts et dettes		
Avances et acomptes reçus		
Fournisseurs factures non parvenues	8 747	10 709
Rég. dettes fiscales et sociales à payer	36 012	36 669
Dettes sur immobilisations		
Autres charges à payer	36 149	35 951
Produits constatés d'avance	28 433	11 720
TOTAL	**109 341**	**95 048**

► **Produits constatés d'avance**

Produits constatés d'avance	A la clôture	A la clôture N-1
Produits d'exploitation	28 433	11 720
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	**28 433**	**11 720**

► **Charges constatées d'avance**

Charges constatées d'avance	A la clôture	A la clôture N-1
Charges d'exploitation	5 174	30
Charges financières		
Charges Exceptionnelles		
TOTAL	**5 174**	**30**

Audit Conseil **FIRCO**
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Artarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

D- AUTRES INFORMATIONS

► **Effectif moyen**

Effectif	Hommes	Femmes	Effectif total	Effectif équiv. temps plein
Cadres				
Employés	4.00	8.00	12.00	9.03
Ouvriers				
Apprentis				
TOTAL	**4.00**	**8.00**	**12.00**	**9.03**

► **Tableau des engagements**

Nature de l'engagement	Montant restant à la cloture	Remarque
BREM	22 179	Perception de mesures compensatoires pour achat terrains
Fonds collectés	13 970	Donateurs/Agence de l'Eau

Audit Conseil FIRCO
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Artarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

► Engagement de retraite

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments retraites et indemnités assimilées se monte à 78 550 €.
Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments retraites et indemnités assimilées pour l'année 2019 se monte à 14 407 €.
Les hypothèses retenues :
Trois catégories : moins de 30 ans : taux de rotation fort, de 30 à 40 ans : taux de rotation moyen et plus de 40 ans : taux de rotation faible.
Départ en retraite : 67 ans pour tout le personnel.
Taux d'actualisation :0.77 %
Taux de charges sociales patronales : 30.50 %

► Rémunérations allouées aux dirigeants et aux membres des organes de direction

Suivant l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006, les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 € doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature. L'obligation de publier dans le compte financier ces rémunérations et avantages en nature reviendrait dans le cas présent à communiquer une information à caractère personnel et individuel. Cette information n'est donc pas donnée.

► Contributions en travail

Le bénévolat pour l'exercice 2019 est évalué à partir du décompte des heures relevées au taux horaire de 12.00 € et à 0.321 €/km pour l'évaluation des frais kilométriques.

► Suivi des dons manuels affectés

Dons manuels affectés	Dons à engager en début	Utilisation en cours	Dons restant à engager
DONS POUR TRAVAUX AMENAGEMENT COCHET	2 145	2 145	

Pour les travaux COCHETS, le montant des dons s'élève à 2145 € et a été totalement consommé à la clôture.

► Suivi des legs et donations affectés

Legs et donations affectés	Legs et donations à engager	Utilisation en cours	Legs et donations restant

► Subventions d'investissements

Montant reçu pendant l'exercice	1 689
Immobilisations financées	

SUBVENTION NATURA 2000
DIVERS MATERIELS : ENREGISTREUR TEMPERATURE, LAMPE FRONTALE, LAMPE TORCHE, BATTERIE

► Analyse des fonds dédiés

Subventions de fonctionnement accordées	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Fonds restant à engager en début d'exercice

Audit Conseil FIRCO
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Artarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C